



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Année 2009

Du 01 janvier au 31 décembre 2009

Téléphone : 09 64 20 70 32
Télécopie : 04 74 09 86 72

SYNDICAT MIXTE **SCOT** VAL DE SAONE-DOMBES

BP 49 - 01480 Jassans-Riottier
Courriel : syndicatmixtevaldesaone@orange.fr
www.scot-saonedombes.fr



SYNDICAT MIXTE (SCOT) VAL DE SAONE-DOBES

BP 49 01480 JASSANS-RIOTTIER

RÉFECTURE DE L'AIN

reçu
le

19 MARS 2009

Département
Ain

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

DELIBERATION

Séance du 12 mars 2009

Arrondissement

BOURG-EN-BRESSE

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37

L'an deux mille neuf, le douze mars, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, s'est réuni en Salle du Conseil à Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame FOURNET.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Maryse DECOTE (Beaugerard), Martial THEVENET (Frans), Yves DUMOULIN (Fareins), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

François TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL (Reyrieux), Bruno BALAY (St Bernard), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Frédéric BRU (Ste Euphémie), Michel RAYMOND (Trévoux), Isabelle ACHARD (Massieux, suppléante).

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Francheleins), Guy MORILLON (Guéreins), Bernadette LAMOTTE (Montceaux).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalarnonne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (St Didier/Ch., suppléant)

SIVOM « Val de Mâtre »

Gilbert GROS (Valeins)

Communes isolées

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCRICHONELIS (Valeins)

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Brigitte COULON (Rancé), Daniel VIGNARD (Savigneux)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Louis DELECOURT (Misérieux), Roger CHORIER (Civrieux), Emmanuel BONNET, André COLLON (Saint Jean de Th.)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux), Jean Christian FORESTIER (Montmerle/Saône), Nathalie BISIGNANO (Lurcy)

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalarnonne »

Sandrine MERAND (St Etienne/Ch.), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.), Jean-Pierre CHAMPION (Mogneneins), Murielle LUGA-GIRAUD (Saint Didier sur Chalarnonne), Maurice VOISIN (Thoissey).

SIVOM « Val de Mâtre »

Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Suppléants (non compté dans les voix)

Didier ALBAN (Ste Euphémie), Jean-Claude DESCHIZEAUX (Montceaux).

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 19 février 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 21

Votants : 21



SYNDICAT MIXTE (SCOT) VAL DE SAONE-DOBES
BP 49 01480 JASSANS-RIOTTIER

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2009

Madame la Présidente expose à l'assemblée que depuis la loi de l'aménagement du territoire de 1992, la procédure d'élaboration du budget dans les Syndicats, dont au moins une commune à plus de 3 500 habitants, commence par un débat d'orientation budgétaire.

Un état prévisionnel estimatif pour 2009, est présenté et commenté pour définir les dépenses pour cette année, et estimer la contribution des communes.

Entendu l'exposé du Président,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- DONNE ACTE de la tenue du débat des orientations budgétaires pour 2009,

Et ont signé sur le registre tous les membres présents

Jassans-Riottier, le 12 mars 2009

Jacqueline FOURNET
Présidente



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 19/3/09
Réception en Préfecture le : 19/03/09
Affichage le : 19/3/09

PRÉFECTURE DE L'AIN

Département
Ain

reçu
le

19 MARS 2009

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Arrondissement

BOURG-EN-BRESSE

DELIBERATION

Séance du 12 mars 2009

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37

L'an deux mille neuf, le douze mars, à dix-huit heures trente, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Jacqueline FOURNET, Présidente,

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Maryse DECOTE (Beauregard), Martial THEVENET (Frans), Yves DUMOULIN (Fareins), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier),

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Louis DELECOURT (Misérieux), François TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL (Reyrieux), Bruno BALAY (St Bernard), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Frédéric BRU (Ste Euphémie), Michel RAYMOND (Trévoux), Isabelle ACHARD (Massieux, suppléante).

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Francheleins), Guy MORILLON (Guéreins), Philippe PEZ (Lurcy, suppléant), Bernadette LAMOTTE (Montceaux).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (St Didier/Ch., suppléant)

STVOM « Val de Mâtré »

Gilbert GROS (Valeins), Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Communes isolées

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCHICHONELIS (Valeins)

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Brigitte COULON (Rancé), Daniel VIGNARD (Savigneux)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrieux), Emmanuel BONNET, André COLLON (Saint Jean de Th.)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux), Jean Christian FORESTIER (Montmerle/Saône)

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Sandrine MERAND (St Etienne/Ch.), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.), Jean-Pierre CHAMPION (Mognenelns), Murielle LUGA-GIRAUD (Saint Didier sur Chalaronne), Maurice VOISIN (Thoissey)

Suppléants (non compté dans les voix)

Didier ALBAN (Ste Euphémie), Jean-Claude DESCHIZEAUX (Montceaux).

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 19 février 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 24

Votants : 24



APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2008

Le comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2008 du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2008,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer en écriture.

L'exposé du Président entendu,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2008, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- STATUE sur la comptabilité des valeurs inactives,
- DECLARE que le compte de gestion du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

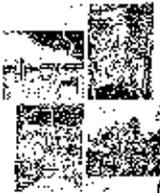
Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Jassans-Riottier, le 12 mars 2009

Jacqueline FOURNET
Présidente



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 19/3/09
Réception en Préfecture le : 19/03/09
Affichage le : 19/03/09



SYNDICAT MIXTE (SCOT) VAL DE SAONE-DOBES
BP 49 01480 JASSANS-RIOTTIER

LE DÉPARTEMENT DE L'AIN

19 MARS 2009

Département
Ain

DIRECTION DES RELATIONS
Avec LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Arrondissement
BOURG-EN-BRESSE

DELIBERATION Séance du 12 mars 2009

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37

L'an deux mille neuf, le douze mars, à dix-huit heures trente, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Jacqueline FOURNET, Présidente.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte-Ouest de la Dombes »

Maryse DECOTE (Beauregard), Martial THEVENET (Frans), Yves DUMOULIN (Fareins), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier),

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Louis DELECOURT (Misérieux), François TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL (Reyrieux), Bruno BALAY (St Bernard), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Frédéric BRU (Ste Euphémie), Michel RAYMOND (Trévoux), Isabelle ACHARD (Massieux, suppléante).

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Francheteins), Guy MORILLON (Guéreins), Philippe PEZ (Lurcy, suppléant), Bernadette LAMOTTE (Montceaux).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalarnonne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (St Didier/Ch., suppléant)

SIVOM « Val de Mâtre »

Gilbert GROS (Valeins), Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Communes isolées

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCHICHONELIS (Valeins)

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Brigitte COULON (Rancé), Daniel VIGNARD (Savigneux)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrieux), Emmanuel BONNET, André COLLON (Saint Jean de Th.)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux), Jean Christian FORESTIER (Montmerle/Saône)

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalarnonne »

Sandrine MERAND (St Etienne/Ch.), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.), Jean-Pierre CHAMPION (Mogneneins), Murielle LUGA-GIRAUD (Saint Didier sur Chalarnonne), Maurice VOISIN (Thoissey)

Suppléants (non compté dans les voix)

Didier ALBAN (Ste Euphémie), Jean-Claude DESCHIZEAUX (Montceaux).

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 19 février 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 24

Votants : 24

Code INSEE

S.M. Val de Saone Dombes

syndicat

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2008**

Le conseil syndical réuni sous la présidence de Jacqueline FOURNET, Président.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 0.00 E
- un déficit de fonctionnement de : -18 626.12 E

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	37
Nombre de membres présents :	24
Nombre de suffrages exprimés :	24
VOTES : Contre	0
Pour	24

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u>	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-21 826.67 E
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 200.55 E
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	-18 626.12 E
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement)	0.00 E
R 001 (excédent de financement)	28 379.11 E
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	
Besoin de financement	0.00 E
Excédent de financement (1)	0.00 E
Besoin de financement F	=D+E 0.00 E
APPECTION = G	=G+H 0.00 E
1) Affectation en réserves R 1068 en Investissement	0.00 E
G = au minimum, couverture du besoin de financement	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00 E
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	18 626.12 E

(1) Indiquer l'origine : emprunt : 0.00 E , subvention : 0.00 E ou autofinancement : 0.00 E

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par Jacqueline FOURNET, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/03/2009 et de la publication le 19/03/2009.

A Jassans-Rioffret, le 12/03/2009,



[Signature]

PRÉFECTURE DE L'AIN

reçu
Département
Ain

19 MARS 2009

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Arrondissement

BOURG-EN-BRESSE

DELIBERATION

Séance du 12 mars 2009

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37

L'an deux mille neuf, le douze mars, à dix-huit heures trente, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Jacqueline FOURNET, Présidente.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Maryse DECOTE (Beauregard), Martial THEVENET (Frans), Yves DUMOULIN (Fareins), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier),

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Louis DELECOURT (Misérieux), François TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL (Reyrieux), Bruno BALAY (St Bernard), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Frédéric BRU (Ste Euphémie), Michel RAYMOND (Trévoux), Isabelle ACHARD (Massieux, suppléante).

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Francheleins), Guy MORILLON (Guéreins), Philippe PEZ (Lurcy, suppléant), Bernadette LAMOTTE (Montceaux).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (St Didier/Ch., suppléant)

SIVOM « Val de Mâtre »

Gilbert GROS (Valeins), Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Communes isolées

Bernard GIL (Chagnins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCHICHONELIS (Valeins)

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Brigitte COULON (Rancé), Daniel VIGNARD (Savigneux)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrieux), Emmanuel BONNET, André COLLON (Saint Jean de Th.)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux), Jean Christian FORESTIER (Montmerle/Saône)

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Sandrine MERAND (St Etienne/Ch.), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.), Jean-Pierre CHAMPION (Mogneneins), Murielle LUGA-GIRAUD (Saint Didier sur Chalaronne), Maurice VOISIN (Thoissey)

Suppléants (non compté dans les voix)

Didier ALBAN (Ste Euphémie), Jean-Claude DESCHIZEAUX (Montceaux).

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 19 février 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 24

Votants : 24



SYNDICAT MIXTE (SCOT) VAL DE SAONE-DOBES
BP 49 01480 JASSANS-RIOTTIER

CONTRIBUTION DES E.P.C.I., SIVOM et COMMUNES ISOLEES

Madame la Présidente informe l'assemblée que suite au vote du budget primitif 2009, il y a lieu de définir la participation des Communautés de Communes, du SIVOM du Val de Mâtre, et des communes isolées pour l'année 2009.

Madame le Maire propose, afin d'équilibrer le budget, de fixer la participation au maximum à **1,95€ par habitant**.

Un appel de cotisation sera fait dès le vote du budget, au fur et à mesure des besoins de trésorerie.

Entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

- DECIDE de fixer la contribution des Communautés de Communes, du SIVOM du Val de Mâtre, et des communes isolées au maximum à **1,95 € par habitant pour l'année 2009**.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Le 12 mars 2009

La Présidente
Jacqueline FOURNET



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **19/3/09**
Réception en Préfecture le : **19/03/09**
Affichage le : **19/03/09**



DELIBERATION Séance du 12 mars 2009

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37

L'an deux mille neuf, le douze mars, à dix-huit heures trente, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Jacqueline FOURNET, Présidente.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Maryse DECOTE (Beauregard), Martial THEVENET (Frans), Yves DUMOULIN (Farelins), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier),

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Louis DELECOURT (Misérieux), François TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL (Reyrieux), Bruno BALAY (St Bernard), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Frédéric BRU (Ste Euphémie), Michel RAYMOND (Trévoux), Isabelle ACHARD (Massieux, suppléante).

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRÉNOT (Francheleins), Guy MORILLON (Guéreins), Philippe PEZ (Lurcy, suppléant), Bernadette LAMOTTE (Montceaux).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalazonne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (St Didier/Ch., suppléant)

SIVOM « Val de Mâtre »

Gilbert GROS (Valeins), Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Communes isolées

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCHICHONELIS (Valeins)

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Brigitte COULON (Rancé), Daniel VIGNARD (Savigneux)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrieux), Emmanuel BONNET, André COLON (Saint Jean de Th.)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux), Jean Christian FORESTIER (Montmerle/Saône)

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalazonne »

Sandrine MERAND (St Etienne/Ch.), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.), Jean-Pierre CHAMPION (Mogneneins), Murielle LUGA-GIRAUD (Saint Didier sur Chalazonne), Maurice VOISIN (Thoissey)

Suppléants (non compté dans les voix)

Didier ALBAN (Ste Euphémie), Jean-Claude DESCHIZEAUX (Montceaux).

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 19 février 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 24

Votants : 24



SYNDICAT MIXTE (SCOT) VAL DE SAONE-DOBES
BP 49 01480 JASSANS-RIOTTIER

ATTRIBUTION D'INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER de THOISSEY

Madame le Président expose à l'assemblée qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'Indemnité de conseil allouée aux comptables des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes et établissements publics.

Conformément à l'article 3 de l'arrêté précité, rendant nécessaire qu'une délibération soit prise lors du renouvellement du Conseil Syndical, et considérant les services rendus par Marie-Laure NEVEU, receveur depuis le 1er janvier 2007, en sa qualité de conseiller économique et financier du Syndicat Mixte,

Entendu l'exposé du Président,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de lui allouer l'indemnité de Conseil fixée au taux plein et conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté susvisé, à compter de 2008.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget du Syndicat Mixte, à l'article 6225.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents

Jassans-Riottier, le 12 mars 2009,

Jacqueline FOURNET
Présidente



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 19/3/2009
Réception en Préfecture le : 19/03/2009
Affichage le : 19/3/2009



SYNDICAT MIXTE (SCOT) VAL DE SAONE-DOBES
BP 49 01480 JASSANS-RIOTTIER



Département le
Ain

Arrondissement

BOURG-EN-BRESSE

DELIBERATION

Séance du 12 mars 2009

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37

L'an deux mille neuf, le douze mars, à dix-huit heures trente, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Jacqueline FOURNET, Présidente.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Maryse DECOTE (Beauregard), Martial THEVENET (Frans), Yves DUMOULIN (Fareins), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier),

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Louis DELECOURT (Misérieux), François TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL (Reyrieux), Bruno BALAY (St Bernard), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Frédéric BRU (Ste Euphémie), Michel RAYMOND (Trévoux), Isabelle ACHARD (Massieux, suppléante).

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Francheleins), Guy MORILLON (Guéreins), Philippe PEZ (Lurcy, suppléant), Bernadette LAMOTTE (Montceaux).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (St Didier/Ch., suppléant)

SIVOM « Val de Mâine »

Gilbert GROS (Valeins), Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Communes isolées

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCHICHONELIS (Valeins)

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Brigitte COULON (Rancé), Daniel VIGNARD (Savigneux)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrieux), Emmanuel BONNET, André COLLON (Saint Jean de Th.)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux), Jean Christian FORESTIER (Montmerle/Saône)

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Sandrine MERAND (St Etienne/Ch.), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.), Jean-Pierre CHAMPION (Mogneneins), Murielle LUGA-GIRAUD (Saint Didier sur Chalaronne), Maurice VOISIN (Thoissey)

Suppléants (non compté dans les voix)

Didier ALBAN (Ste Euphémie), Jean-Claude DESCHIZEAUX (Montceaux).

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 19 février 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 24

Votants : 24



SYNDICAT MIXTE (SCOT) VAL DE SAONE-DOBES
BP 49 01480 JASSANS-RIOTTIER

INDEMNITES DE SECRETARIAT ET COMPTABILITE

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il y a lieu de modifier l'indemnité de Madame Martine DURNERIN, comptable du Syndicat.

Elle propose de fixer son Indemnité à 1400 euros brut par an, à compter de l'année 2009.

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de fixer l'indemnité annuelle de Martine DURNERIN à 1400 euros brut par an.

Ainsi fait et délibéré, ont signé sur le registre les membres présents.

Jassans-Riottier, le 12 mars 2009

Jacqueline FOURNET
Présidente

Stamp: SYNDICAT MIXTE VAL DE SAONE-DOBES de JASSANS RIOTTIER

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 19/3/2009
Réception en Préfecture le : 19/3/2009
Affichage le : 19/3/2009



SYNDICAT MIXTE (SCOT) VAL DE SAONE-DOBES
BP 49 01480 JASSANS-RIOTTIER

PREFECTURE DE L'AIN

Département
Ain

9 MARS 2009

DIRECTION DES RELATIONS
Arrondissement de COLLECTIVITÉS LOCALES
BOURG-EN-BRESSE

DELIBERATION

Séance du 12 mars 2009

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37

L'an deux mille neuf, le douze mars, à dix-huit heures trente, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Jacqueline FOURNET, Présidente.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Maryse DECOTE (Beauregard), Martial THEVENET (Frans), Yves DUMOULIN (Fareins), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier),

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Louis DELECOURT (Misérieux), François TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL (Reyrieux), Bruno BALAY (St Bernard), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Frédéric BRU (Ste Euphémie), Michel RAYMOND (Trévoux), Isabelle ACHARD (Massieux, suppléante).

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Francheleins), Guy MORILLON (Guéreins), Philippe PEZ (Lurcy, suppléant), Bernadette LAMOTTE (Montceaux).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (St Didier/Ch., suppléant)

SIVOM « Val de Mâtre »

Gilbert GROS (Valeins), Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Communes isolées

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCHICHONELIS (Valeins)

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Brigitte COULON (Rancé), Daniel VIGNARD (Savigneux)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrieux), Emmanuel BONNET, André COLLON (Saint Jean de Th.)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux), Jean Christian FORESTIER (Montmerle/Saône)

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Sandrine MERAND (St Etienne/Ch.), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.), Jean-Pierre CHAMPION (Mogneneins), Murielle LUGA-GIRAUD (Saint Didier sur Chalaronne), Maurice VOISIN (Thoissey)

Suppléants (non compté dans les voix)

Didier ALBAN (Ste Euphémie), Jean-Claude DESCHIZEAUX (Montceaux).

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 19 février 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 24

Votants : 24



SYNDICAT MIXTE (SCOT) VAL DE SAONE-DOBES
BP 49 01480 JASSANS-RIOTTIER

DUREE D'AMORTISSEMENT

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il y a lieu de fixer la durée d'amortissement pour le logiciel de SIG « Edftop ».

Il est proposé de fixer la durée à 5 ans.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

- DECIDE de fixer la durée d'amortissement des logiciels acquis par le syndicat mixte à 5 ans.

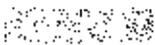
Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Le 12 mars 2009,

La Présidente
Jacqueline FOURNET



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 19/3/09
Réception en Préfecture le : 19/03/09
Affichage le : 19/03/09



Département
Ain

Arrondissement
BOURG-EN-BRESSE



DELIBERATION

Séance du 10 décembre 2009

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37

L'an deux mille neuf, le dix décembre à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacqueline FOURNET.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes),
Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Maryse
DECOTE (Beauregard), Yves DUMOULIN
(Fareins), Martial THEVENET (Frans),
Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier),
Daniel VIGNARD (Savigneux).

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrieux), Louis
DELECOURT (Misérieux), François
TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL
(Reyrieux), Maurice MOREL (St Bernard),
Emmanuel BONNET (Saint Didier de
Formans), Christian BAISE (St Jean de
Thurigneux), Jean-Claude AUBERT
(Toussieux), Michel RAYMOND (Trévoux)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Francheleins), Guy
MORILLON (Guéreins), Nathalie BISIGNANO
(Lurcy), Bernadette LAMOTTE (Montceaux),
Jean-Christian FORESTIER (Montmerle-sur-
Saône).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalonnaise »

Christiane THIBERT (Garmerans), Anne-Mary
BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (Saint
Didier sur Chalonnaise)

SIVOM « Val de Mâtre »

Gilbert GROS (Chaleins),

COMMUNES ISOLÉES

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY
(Villeneuve), Annick TCHICHONELIS
(Valeins).

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Brigitte COULON (Rancé)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Frédéric BRU (Ste Euphémie), Isabelle
ACHARD (Massieux)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux),

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalonnaise »

Sandrine MERAND (St Etienne sur Ch.),
Maurice VOISIN (Thoissey), Jean-Pierre
CHAMPION (Mognenelns), Roger THIVOLLE
(Peyzieux-sur-S.).

SIVOM « Val de Mâtre »

Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 17 novembre 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 28

Votants : 28



RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LA CHARGÉE DE MISSION

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée la délibération du 7 novembre 2006 ayant créé un poste de chargé de mission jusqu'au 31 décembre 2009, et celle du 13 novembre 2008 modifiant sa rémunération pour la porter à l'indice Brut 621 du grade d'ingénieur territorial.

La Présidente expose que le contrat de travail de la chargée de mission arrivant à son terme, il convient de prendre une nouvelle délibération pour son renouvellement d'une durée de 3 ans.

Le comité syndical,

Entendu l'exposé de la Présidente,
Après avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE de prolonger le contrat de travail dans les mêmes conditions pour une durée de 3 ans
- AUTORISE Madame la présidente à signer le nouveau contrat dans les conditions énoncées ci-dessus.

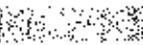
Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Le 10 décembre 2009,

La Présidente
Jacqueline FOURNET



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 10 DEC. 2010
Réception en Préfecture le : 10 DEC. 2010
Affichage le : 10 DEC. 2010



Département
Ain

Arrondissement
BOURG-EN-BRESSE

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37



Séance du 10 décembre 2009

L'an deux mille neuf, le dix décembre à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacqueline FOURNET.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Maryse DECOTE (Beauregard), Yves DUMOULIN (Fareins), Martial THEVENET (Frans), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrleux), Louis DELECOURT (Misérieux), François TAVERNIER (Parcleux), Dominique VIAL (Reyrieux), Maurice MOREL (St Bernard), Emmanuel BONNET (Saint Didier de Formans), Christian BAISE (St Jean de Thurigneux), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Michel RAYMOND (Trévoux)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Francheteins), Guy MORILLON (Guéreins), Nathalie BISIGNANO (Lurcy), Bernadette LAMOTTE (Montceaux), Jean-Christian FORESTIER (Montmerle-sur-Saône).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalarnonne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (Saint Didier sur Chalarnonne)

SIVOM « Val de Mâtre »

Gilbert GROS (Chaleins),

COMMUNES ISOLEES

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCHICHONELIS (Valeins).

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Brigitte COULON (Rancé)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Frédéric BRU (Ste Euphémie), Isabelle ACHARD (Massieux)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux),

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalarnonne »

Sandrine MERAND (St Etienne sur Ch.), Maurice VOISIN (Tholssey), Jean-Pierre CHAMPION (Mogneneins), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.).

SIVOM « Val de Mâtre »

Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 17 novembre 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 28

Votants : 28



ATTRIBUTION D'INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR

Madame le Président expose à l'assemblée qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes et établissements publics.

Conformément à l'article 3 de l'arrêté précité, une nouvelle délibération doit être prise lors du changement de comptable du trésor. Suite au départ de Marie-Laure NEVEU et considérant les services rendus par Madame PELIER, en sa qualité de conseiller économique et financier du Syndicat Mixte.

Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de lui allouer l'indemnité de Conseil fixée au taux plein et conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté susvisé.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget du Syndicat Mixte, à l'article 6225.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Le 10 décembre 2009,

La Présidente
Jacqueline FOURNET

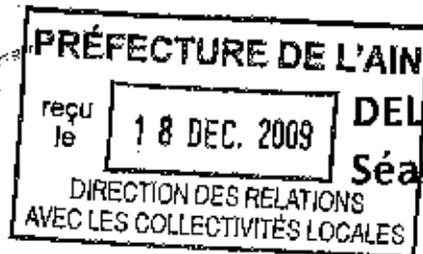
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
Réception en Préfecture le :
Affichage le : 18 DEC. 2010 18 DEC. 2010

18 DEC. 2010

Département
Ain

Arrondissement

BOURG-EN-BRESSE



DELIBERATION

Séance du 10 décembre 2009

Effectif légal du conseil syndical

37

Nombre de délégués en exercice

37

L'an deux mille neuf, le dix décembre à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacqueline FOURNET.

PRESENTS :

Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Maryse DECOTE (Beaurégard), Yves DUMOULIN (Fareins), Martial THEVENET (Frans), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrieux), Louis DELECOURT (Misérieux), François TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL (Reyrieux), Maurice MOREL (St Bernard), Emmanuel BONNET (Saint Didier de Formans), Chrstian BAISE (St Jean de Thurigneux), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Michel RAYMOND (Trévoux)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Franchefeins), Guy MORILLON (Guéreins), Nathalie BISIGNANO (Lurcy), Bernadette LAMOTTE (Montceaux), Jean-Christian FORESTIER (Montmerle-sur-Saône).

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (Saint Didier sur Chalaronne)

SIVOM « Val de Mâtre »

Gilbert GROS (Chaleins),

COMMUNES ISOLEES

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCHICHONELIS (Valeins).

ABSENTS:

Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Brigitte COULON (Rancé)

Communauté de Communes « Saône Vallée »

Frédéric BRU (Ste Euphémie), Isabelle ACHARD (Massieux)

Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux);

Communauté de Communes « Val de Saône-Chalaronne »

Sandrine MERAND (St Etienne sur Ch.), Maurice VOISIN (Thoissey), Jean-Pierre CHAMPION (Mogneneins), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.).

SIVOM « Val de Mâtre »

Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 17 novembre 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 28

Votants : 28



OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Madame la Présidente expose à l'assemblée qu'il y a lieu d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 42 000 € pour pallier au manque de trésorerie.

Plusieurs propositions ont été faites et Mme la Présidente propose de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne dans les conditions suivantes :

- Montant : 42 000 euros
- Durée : 1 an
- Taux d'intérêts : EONIA
- Marge : 0,80%
- Frais de dossier : 50 €
- Paiement des intérêts : chaque mois civil

Entendu l'exposé de la Présidente,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE Madame la Présidente à signer le contrat de la ligne de trésorerie auprès de la CAISSE D'ÉPARGNE pour 42 000 €.
- AUTORISE Madame la Présidente à procéder sans autre délibération aux demandes de versements des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit de la Caisse d'Épargne.

Ainsi fait et délibéré, et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Jassans-Riottier, le 10 décembre 2009

La Présidente
Jacqueline FOURNET



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 18 DEC. 2009
Réception en Préfecture le : 18 DEC. 2009
Affichage le : 18 DEC. 2009